

La Révolution Française,

Bilan historiographique, enjeux didactiques, enjeux civiques

Vendredi 04/10/2019

Gaïd Andro : historienne de la Révolution Française, spécialisée dans l'histoire de l'Administration. Enseignante dans le secondaire pendant 10 ans – enseignante à l'INSPE - recherche dans la didactique en histoire & EMC.

Il existe un vrai décalage entre la charge politique que les enseignants envisagent sur ce chapitre et la charge didactique à laquelle ils sont confrontés. La RF étant placée désormais en début d'année de 4e comme de 1ère, le risque est grand de prendre du retard.

Les élèves ont du mal à comprendre la notion d'inégalité. Ils ne peuvent imaginer qu'il puisse y avoir d'autres inégalités que sociales puisque la société actuelle est fondée sur une égalité de droits. Or, si la RF est en recherche d'égalité sur les droits elle ne cherche pas à être réduire les inégalités sociales. Aussi :

- La notion de privilège est souvent comprise et utilisée dans son sens contemporain mais pas dans son sens juridique. Elle est comprise comme une opposition entre pauvres et riches alors que le combat porte sur l'égalité des droits.
- Paul VEYNE « l'histoire est une science topique » : ce qui est le plus évident pour les acteurs de la RF est ce qu'ils ne formulent pas. C'est ça qu'il faut trouver et comprendre.
- La dimension politique de l'évènement est peu mobilisée par les élèves. Le seul moment politique pour eux est le passage du Roi à quelqu'un d'élu. La place du Roi dans le questionnement des élèves est très centrale : la mort du Roi étant souvent perçue comme la fin de la RF.

Tension entre l'Histoire et le récit patrimonial de l'histoire républicaine pour les enseignants : il y a de l'Histoire mais aussi une forme de récit du progrès qui mène à la République.

Comment aborder la Révolution Française dans l'Histoire scolaire ?

Quelques écueils à éviter :

- Il ne faut qualifier la RF au regard de notre morale actuelle : BIEN et MAL (opposition entre le bon peuple et le mauvais peuple, entre la bonne révolution avant 1793 et la mauvaise révolution après 1793...). Il ne faut pas juger la RF. Pour citer Clémenceau : "la Révolution est un bloc" (1891)
- La violence de la RF vient des idéaux non-consensuels : ces idéaux sont combattus à l'intérieur de la société et sont donc à l'origine de la violence. On se bat pour ses idées.

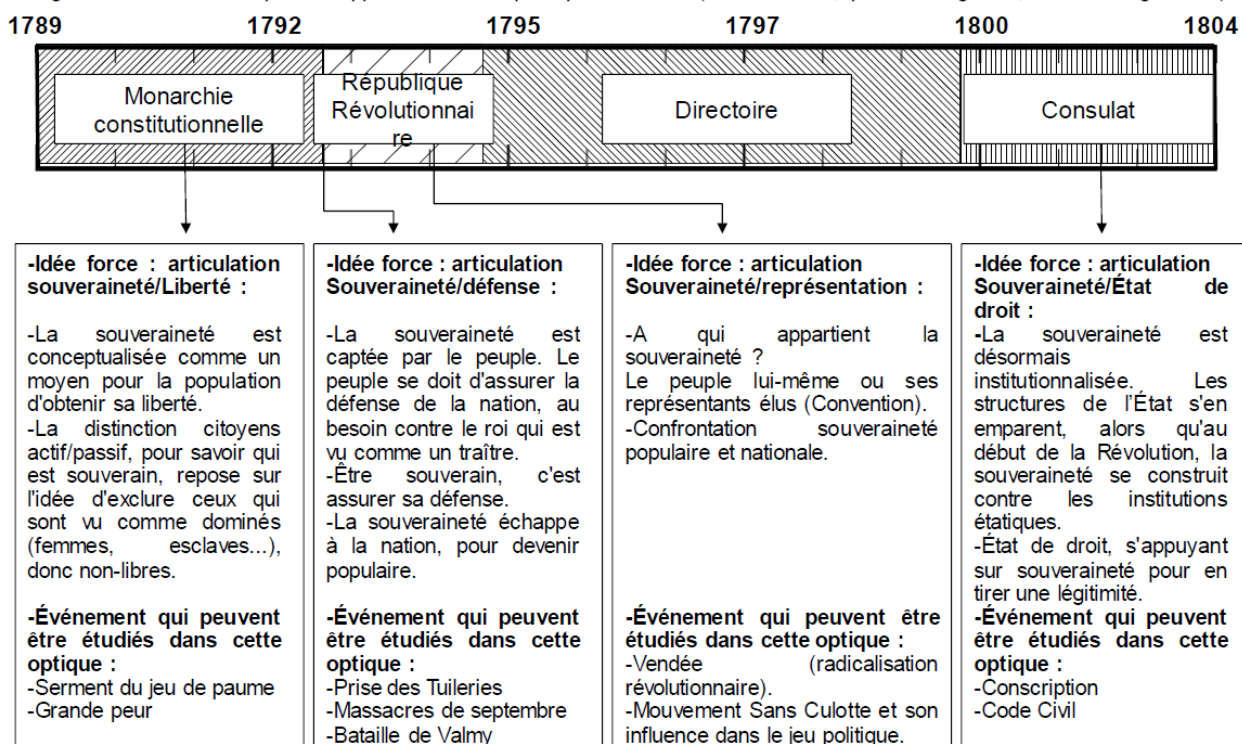
Il est possible d'aborder la Révolution Française à partir d'une périodisation problématisée découpée en 4 moments qui permettent de définir et d'enrichir la [notion de souveraineté nationale](#).

Proposition de séquence pour la Révolution Française.

Par Gaïd Andro

Rappel préconisation éducol :

- Mettre en place les grandes étapes de la Révolution Française.
- Mettre accent sur la portée universelle de la Révolution Française centrée sur la souveraineté nationale.
- Souligner les difficultés auxquelles l'application de ces principes se heurte (attitude du roi, question religieuse, déclaration guerre...).



Questionnement transversal des acteurs : comment assurer la liberté politique et l'ordre social ?

1. Serment du jeu de paume et Grande peur : articulation souveraineté /liberté

- o Distinction actifs et passifs = quelle nation ?
- o L'expression d'une souveraineté en 1789 : populaire et nationale

L'élaboration d'une Constitution et la distinction entre citoyens passifs et citoyens actifs permet une première approche de la définition de la souveraineté. Le citoyen actif doit être libre car on ne peut exprimer le souverain qu'à cette condition. Tous les gens qui sont considérés comme des êtres dominés (femmes, indigents, noirs) n'ont pas le droit de vote car on pense que ces gens pourraient voter comme leur mari, leur maître ou leur patron ; cela serait leur donner 2 voix aux mêmes personnes. La souveraineté est donc intimement liée à la liberté.

La souveraineté est encore aussi une souveraineté provinciale et locale, lisible dans la défense contre le complot aristocratique ou la rébellion contre les droits féodaux par exemple.

2. Prise des tuileries ; massacres de septembre ; Valmy : procès du Roi : articulation souveraineté/défense

- o La nation comme peuple en arme : la notion de guerre ; le peuple souverain en armes pour défendre la République aux frontières ; et aux Tuileries pour défendre la capitale face aux autres pays et rencontrent les sans-culottes ; et la nation est en danger à cause du Roi. Le peuple s'autodéfend et exprime son pouvoir en dehors du cadre.

- Le Roi contre la nation : le procès du Roi ne peut être compris que si on entend que les députés vont voter la mort du Roi car la nation est en arme et pousse derrière eux. C'est la nation qui est en arme et qui pousse ; c'est la pression du peuple qui ne se protège que par sa propre action. C'est la mise en évidence de l'Etat moderne : la nation consent à la domination politique à condition d'être, en échange, défendue militairement, mais à ce moment-là c'est le peuple qui s'auto-défend.

3. **Articulation souveraineté/représentation : Vendée (la radicalisation révolutionnaire OU le mouvement sans-culotte et la Convention)**

- Vendée : ils réclament une part de souveraineté populaire ; la société vendéenne s'auto-administrait dans des communautés autonomes et solidaires. Les structures administratives imposées par la nouvelle hiérarchie de la République a été vue comme une oppression. La révolte se passe car ils veulent retrouver leur peuple et veulent une certaine forme de souveraineté : leur souveraineté existe mais elle s'exprime différemment que les autres demandes de souveraineté ; ils ne sont pas d'accord sur la notion de liberté. Se disputent alors la souveraineté nationale et la souveraineté locale.

=> Sacrifice du Directoire : les enjeux politiques du Directoire sont compliqués.

4. **Articulation Souveraineté / Etat de droit ; La conscription et le code civil.**

- Egalité civile et inégalité politique : question de l'inégalité politique. Le code civil établit une égalité en droit mais l'ordre social et la stabilité de la nation sont garantis par l'Etat de droit, qui est l'infrastructure d'une domination consentie (inégalité politique). La mise en place de l'Etat de droit permet de capter la souveraineté nationale, par exemple par les masses de granit, les lycées qui vont détenir le pouvoir.... Construction d'une armature de l'Etat de droit, garant de l'égalité civile. La domination politique est consentie car l'Etat assure l'ordre.
- Institutionnalisation de la souveraineté
- La conscription montre bien que la nation a désormais une nouvelle définition. On passe d'une conception de la nation comme un corps politique libre à un corps de citoyens dans un territoire donné : un Etat auquel ils doivent la défense (passage armée de volontaires à une armée institutionnalisée de conscrits.)
- Code civil
- L'Etat devient le garant de la Nation, c'est l'émergence de l'Etat-Nation.

Quelle articulation entre l'Histoire et l'EMC ?

L'éducation à la citoyenneté ne doit-elle pas être une éducation à la souveraineté ?

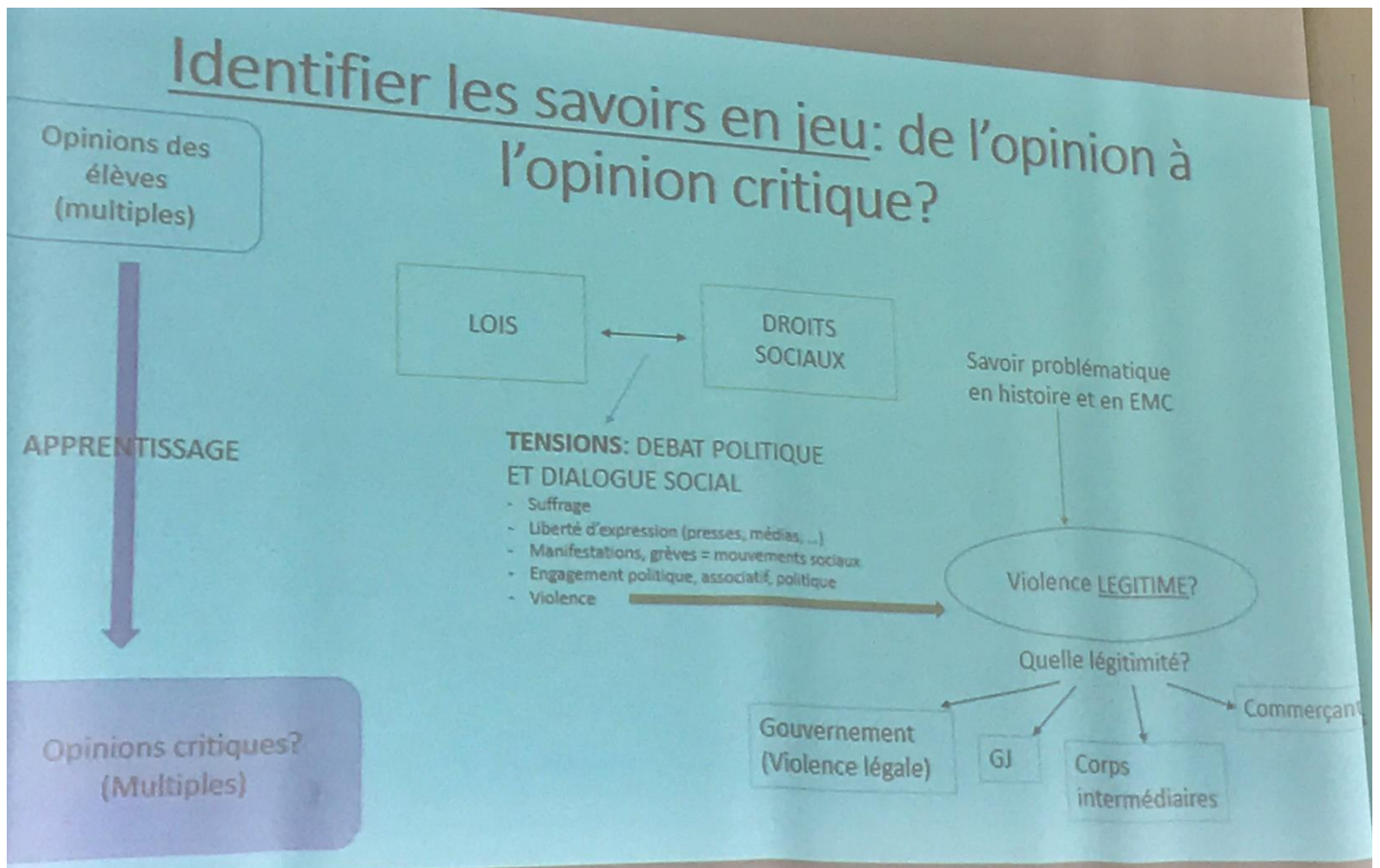
- Apprentissage de la ritualisation de la citoyenneté aujourd'hui : rites, conditions de participation, etc...
- « On n'intéresse pas les gens à la politique, ils sont la politique ! »

Question de la posture en EMC :

- Ecueils :
 - Sortir de la posture de neutralité

- Perte du contrôle de la politisation de la classe
- o Pédagogie du projet.

Identifier les savoirs en jeu : de l'opinion à l'opinion critique ?



- o Les élèves vont sortir de la grille de lecture entre la violence « c'est bien » ou « c'est pas bien »....
- o Il faut identifier quel est l'apprentissage visé en identifiant quel est l'apprentissage visé.